



No de résolution

Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École Sainte-Marie

PROVINCE DE QUÉBEC COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES ÉCOLE SAINTE-MARIE

Procès-verbal de la septième séance du conseil d'établissement tenue le 13 avril 2010 à 19h30, au local # 124 de l'École Sainte-Marie, Chambly.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Manon Barbeau,	parent, vice-présidente
Jean Brûlé,	parent, représentant au Comité de parents
Jean-François Dubé,	représentant du personnel de soutien
Isabelle Dupuis,	enseignante
Nathalie Fortier	parent
Marika Ghelyn,	représentante du personnel du service de garde
Eric Gloutnay,	parent, secrétaire
Josée Perron,	parent, présidente
Isabelle St-Cyr,	enseignante
Claire St-Jean,	enseignante
Audrey Camiré,	représentante des professionnels non enseignants
Nadine Lussier,	parent

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

Linda Fortin, directrice
Christiane Beaulieu directrice adjointe
Et les personnes suivantes étaient présentes jusqu'au point 4 inclusivement:
Marie-Chantal Bernard Enseignante, 1^{ère} année
Chantal Beauclair Enseignante, 2^e année
Louise Lavoie Enseignante, 3^e année
Nathalie Sicard Enseignante, 4^e année
Danie Marin Enseignante, 5^e année

ÉTAIT ABSENT

Non applicable.



ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

1. Constat du quorum et ouverture de l'assemblée

La présidente accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance. Il est 19h34.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Jean Brûlé, d'accepter l'ordre du jour tel que présenté, avec l'ajout suivant:

13. Encadrement financier

On décale tous les autres points suivants de la section points d'information.

CE-09-10-38

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Adoption du procès-verbal du 16 février 2010

Il est proposé par Jean-François Dubé, d'accepter le procès-verbal tel qu'il est présenté, avec le remplacement suivant au point 15.3 :

Remplacer « ??? » par « respire. ».

CE-09-10-39

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Paroles au public

Les enseignantes présentes donnent leur opinion à propos du projet de réaménagement de la cour d'école. Les enseignantes appuient positivement les propositions des aires de repos (arbres et banc) et de lignage au sol. Par contre elles trouvent la proposition de l'ajout d'un module de jeu redondant avec celui en avant qui est utilisé. Elles font valoir que les coûts d'un nouveau module de jeu seraient très élevés et qu'il faudrait évaluer cela en regard d'autres besoins, notamment le mobilier de classe qui est désuet et en dégradation, et la décoration dans les classes. Les membres et la direction font quelques précisions sur les sources de financement et ce qui est possible de faire ou non avec ces sources. Autrement dit, les sources de financement potentielles pour le réaménagement de la cour ne seraient pas nécessairement en compétition avec les sources de financement pour la décoration et le mobilier des classes. Ceci étant dit les membres prennent en bonne considération les préoccupations des enseignantes et les remercient pour leur implication sur le dossier.



5. Correspondance

Rien à signaler.

POINTS DE DÉCISION

6. Assemblée générale de parents pour 2010

Linda Fortin rappelle aux membres l'obligation de tenir une assemblée générale avant le 30 septembre 2010.

Il est proposé par Nathalie Fortier de planifier la prochaine A.G. le 14 septembre 2010.

CE-09-10-40

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Critère de sélection de la direction d'établissement

Ce point est traité à la toute fin de la réunion en l'absence des membres de la direction. Une copie du dernier formulaire des critères de sélection de la direction pour l'École Sainte-Marie, est remise aux membres pour discussion.

Il est proposé par Josée Perron de reconduire ces mêmes critères pour la prochaine période.

CE-09-10-41

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. Service aux dîneurs

Linda Fortin informe les membres que ce service est déficitaire pour cette année.

On suggère d'augmenter le ratio de garde, compte tenu du fait que l'expérience montre qu'on « perd » des élèves en cours de route, et donc des revenus. Ce ratio est présentement de 1/20, il faudrait un ratio de 1/30 pour s'autofinancer. La norme maximale permise étant de 1/34. Il est décidé de ne rien faire cette année, et de voir comment évoluera ce ratio l'an prochain, où on prévoit un ratio de 1/25.

9. Cahier d'activités et activités éducatives complémentaires : orientation financière

Les membres discutent autour de la proposition d'établir des plafonds de coûts pour guider la préparation des enseignants pour les coûts des cahiers d'exercices et des activités éducatives complémentaires pour l'an prochain. On se base sur les coûts de cette année. Il est noté que l'École Sainte-Marie reste en deçà de la moyenne des écoles de la région pour ce genre de coûts.

Il est proposé par Claire St-Jean d'établir un plafond de 115\$ pour les coûts combinés des cahiers d'activités et des activités éducatives complémentaires, excepté pour les activités spéciales où on doit procéder par sondage (5^e et 6^e année).

CE-09-10-42

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



10. Programmation des journées pédagogiques en 2010-2011 (Service de garde)

Marika Ghelyn présente aux membres la programmation suggérée pour les journées pédagogiques de l'année scolaire 2010-2011. Pour plusieurs activités proposées on doit réserver longtemps d'avance. Une copie de cette proposition est remise aux membres. Les coûts présentés ne sont pas les coûts qui seront demandés aux parents mais les coûts réels. Il est de la culture de la gestion des services de garde de l'École Sainte-Marie d'utiliser les surplus pour financer en partie ces activités (principe de faire profiter les utilisateurs de ces surplus).

Il est proposé par Isabelle Dupuis d'accepter la programmation des journées pédagogiques pour l'année scolaire 2010-2011 telle que présentée aux membres par Marika Ghelyn.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINTS DE SUIVI

11. Levée de fonds

M. Vinet représentant de l'OPP prépare, en collaboration avec les membres de l'OPP, des suggestions qui seront présentées aux membres du C.É. lors de la prochaine séance (mai 2010).

12. Aménagement de la cour

Linda Fortin présente aux membres une estimation des coûts pour les propositions d'aménagement de la cour de récréation (suite de la dernière réunion) après avoir reçu plus de soumissions. Le scénario d'aménagement par phase est toujours celui proposé.

Trois fournisseurs ont été sollicités pour l'estimation des coûts.

Si on y allait avec une structure de jeu en phase 3 (voir discussions au point 4), il faudra prévoir son emplacement et concevoir l'aménagement de la cour en conséquence autour de cela.

On va préparer des pochettes pour faire des demandes de commandite (avec copies de soumissions, etc)

On propose de faire deux plans pour les demandes de financement, en incluant ou non la structure de jeux.

POINTS D'INFORMATION

13. Encadrement financier

Un document a été envoyé aux membres en préparation de la séance. Linda Fortin en résume le contenu.

CE-09-10-43



14. Organisation scolaire 2010-2011

Linda Fortin informe les membres à propos de la planification pour l'organisation scolaire 2010-2011. Les surplus prévus de l'école du Parchemin seront prioritairement dirigés vers l'école Sainte-Marie. On prévoit donc une augmentation pour Sainte-Marie relativement à cette année. On prévoit donc :

- 4 classes de première année au lieu de 5;
- 4 classes de deuxième année;
- 4 classes de troisième année;
- 2 classes de quatrième année;
- 2.5 classes de cinquième année;
- 1 classe multi-niveau pour le troisième cycle (5-6 année); et
- 2.5 classes de sixième année.

Pour un total de 20 groupes au régulier, 5 classes spéciales (groupe « 900 »).

15. Règlement des dîneurs et du Service de garde

Marika Ghelyn présente les modifications aux règlements des dîneurs et du service de garde pour l'année scolaire 2010-2011, et répond aux questions des membres.

16. Représentant au Comité de parents

Jean Brûlé informe les membres des discussions issues de la dernière réunion. Les points suivants ont été discutés :

- Projet immobilier de 120 condos (rue Briand). Beaucoup d'opposition lors de la réunion d'information;
- Loi instruction publique : 2 changements.
- Le protecteur du citoyen a été nommé officiellement depuis le 6 avril;
- Loi 29 (gouvernance scolaire).
- Suggestion d'ajouter à l'agenda des enfants les descriptions et conséquences des « choix école » (école de secteur vs école de choix ou d'adoption, etc). Cette requête est recevable mais elle sera placée dans le document destiné aux parents plutôt que dans l'agenda des élèves. Ces informations se retrouveront aussi sur le site de la CSP et sur celui de l'École Sainte-Marie.
- Prochaine réunion, discussion sur le renouvellement de l'école la Roselière, dont le taux d'échec est questionnable. Le Comité exécutif est contre le renouvellement.
- Programme passe-partout ne sera pas renouvelé à la Passerelle.



17. Parole à la responsable du service de garde

Marika Ghelyn informe les membres de la programmation prévue lors de la semaine des services de garde, du 17 au 21 mai 2010. Il y aura entre autres choses :

- Lundi : animation d'un magicien (1h);
- Mardi : Kermess (jeu, magasin);
- Mercredi : structures gonflables
- Jeudi : 5 à 7 où un buffet froid sera servi. Les familles sont invitées;
- Vendredi : bar laitier mobile.

Les parents recevront la lettre d'invitation la semaine prochaine pour réserver le 5 à 7 de jeudi le 20 mai.

18. Paroles aux membres

Linda Fortin répond à la question d'un membre à propos du Salon du livre tenu depuis la dernière séance. Le Salon a été un succès, il y a eu plus de familles que l'an passé. L'École reçoit une ristourne sous forme de prêt indéterminé de 800\$ en livres (pour la bibliothèque).

Jean Brûlé propose de faire de la promotion pour attirer les gens au C.É. d'ici à la prochaine A.G. Linda Fortin refera une présentation comme l'an passée qui décrit bien les tâches et responsabilités des membres.

19. Information de la direction

Linda Fortin informe les membres à propos de nouvelles directives de la politique alimentaire, un amendement est proposé autour de l'obligation de son application dans les écoles (ex. exclure certaines obligations lors des journées spéciales comme l'Halloween). Un sondage devrait circuler à cet effet.

Linda Fortin informe les membres de l'existence d'un document produit par le ministère de l'éducation, pour les parents, sur les devoirs et les leçons,

20. Affaires diverses

Rien à signaler.

21. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Josée Perron, de lever l'assemblée. Il est 21h49.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-09-10-44

Linda Fortin, Directrice

Josée Perron, Présidente

-----/-----/-----
Date d'adoption du procès-verbal